

Monsieur le Ministre,

Lors de sa séance du 24 septembre dernier, le Conseil d'administration du Centre National de la Propriété Forestière a voté à l'unanimité les deux motions jointes, destinées à redonner du sens et des moyens aux équipes de cet établissement, mobilisées pour que les forêts privées françaises puissent répondre aux nombreux enjeux auxquels l'ensemble des forêts françaises doit faire face :

- L'une concerne la demande de relèvement du plafond d'emploi ;
- L'autre concerne une demande de moyens pour permettre le recrutement d'agents en CDD nécessaire à l'accompagnement du plan de relance.

Cela fait plusieurs années que notre syndicat alerte les instances de dialogue social du CNPF sur les difficultés rencontrées au sein de cet établissement en termes de charge de travail et de perte de sens ressenties par ses agents.

Il est en effet incompréhensible qu'à l'heure où les besoins pour soutenir la forêt privée n'ont jamais été aussi importants et urgents, les effectifs de cet établissement public doivent encore diminuer ; ce, alors que le CNPF a déjà consenti d'importants efforts de rationalisation de son action. Aux difficultés sanitaires et climatiques, s'ajoute une pression légitime de la société civile sur la façon dont la gestion forestière doit évoluer, profondément et très rapidement, pour s'adapter aux crises actuelles et futures.

Au travers du CNPF, le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation dispose d'un établissement public efficient, reconnu pour son indépendance de point de vue ; il peut compter sur lui pour proposer et développer des solutions innovantes et équilibrées en réponses à ces enjeux croissants.

Vous avez, comme nous, conscience des défis actuels à relever pour sauvegarder nos forêts et permettre d'atténuer les effets des changements climatiques, c'est pourquoi, nous vous sollicitons pour donner une suite la plus favorable possible à ces deux motions, afin que le plan de relance que vous avez porté puisse réellement être mis en œuvre grâce l'expertise et la capacité d'action du CNPF.

Espérant votre soutien, recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes très respectueuses salutations.

Valérie BOYÉ

Secrétaire Générale de EFA-CGC

Syndicat de l'environnement, la forêt et l'agriculture-CGC

Port : 06 69 28 09 53

valerie.boyé@efa-cgc.com

Site EFA-CGC : www.efa-cgc.net



EFA-CGC
Membre de l'Allia noë du Trèfle

